



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 8
Date de convocation 02/06/2022

Séance du 09 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT - Maire

Membres présents :

BOUR Denis - MARCHAL Patricia - GIRARD Didier - KOCH Daniel - HACKEL David - GIO Stéphane - GIES Muriel - STROHM Mélissa

Membres absents excusés : BECKER Marie-Jeanne - RUFFENACH Aurore

Secrétaire de séance : MARCHAL Patricia

N° 2022D0906-01

Objet : Inscription de l'emprunt au budget.

Le Maire de Haselbourg est autorisé à réaliser auprès du CREDIT MUTUEL un emprunt d'un montant de 70 000,00 € dont le remboursement s'effectuera en trimestrialités constantes en capital et intérêts sur une durée de 10 ans.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

Taux réel d'intérêt annuel fixe pour l'emprunteur : 1,10 %

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cet emprunt,
- s'engage pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les recettes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 13 juin 2022
A Haselbourg, le 09 juin 2022
Le Maire,
Didier CABAILLOT



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 8
Date de convocation 02/06/2022

Séance du 09 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT - Maire

Membres présents :

BOUR Denis - MARCHAL Patricia - GIRARD Didier - KOCH Daniel - HACKEL David - GIO Stéphane - GIES Muriel - STROHM Mélissa

Membre absent excusé : BECKER Marie-Jeanne - RUFFENACH Aurore

Secrétaire de séance : MARCHAL Patricia

N° 2022D0906-02

Objet : Remboursement Mme LATHIERE

Suite à maintenance du château d'eau, une suppression a provoqué la défaillance du groupe de sécurité sur le chauffe-eau de Mme Lathière.
Etant donné qu'elle a procédé au règlement de la facture qui incombait à la Commune, Monsieur le Maire propose de lui rembourser cette facture d'un montant de 100,97 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte que la Commune procède au remboursement de Mme Lathière

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 13 juin 2022
A Haselbourg, le 09 juin 2022
Le Maire,
Didier CABAILLOT



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 8
Date de convocation 02/06/2022

Séance du 09 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT - Maire

Membres présents :

BOUR Denis - MARCHAL Patricia - GIRARD Didier - KOCH Daniel - HACKEL David - GIO Stéphane - GIES Muriel - STROHM Mélissa

Membre absent excusé : BECKER Marie-Jeanne - RUFFENACH Aurore

Secrétaire de séance : MARCHAL Patricia

N° 2022D0906-03

Objet : Autorisation recours contrat accroissement saisonnier.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3 1° (*accroissement temporaire d'activité*) et 2° (*accroissement saisonnier d'activité*),

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour l'entretien des espaces verts de la commune,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

Le recrutement direct d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois allant du 15 juin 2022 au 15 décembre 2022 inclus ;

Cet agent assurera des fonctions d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de services de 28/35^{ème} ;

La rémunération de l'agent sera calculée par référence au 12^{ème} échelon du grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe IB 486 - IM 420 ;



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et est habilité à ce titre à conclure le contrat d'engagement ;

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel de l'engagement dans les limites fixées par l'article 3 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient (*clause facultative*).

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 13 juin 2022
A Haselbourg, le 09 juin 2022
Le Maire,
Didier CABAILLOT



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 8
Date de convocation 02/06/2022

Séance du 09 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT - Maire

Membres présents :

BOUR Denis - MARCHAL Patricia - GIRARD Didier - KOCH Daniel - HACKEL David - GIO Stéphane - GIES Muriel - STROHM Mélissa

Membre absent excusé : BECKER Marie-Jeanne - RUFFENACH Aurore

Secrétaire de séance : MARCHAL Patricia

N° 2022D0906-04

Objet : Subventions exceptionnelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer des subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

Conseil de fabrique	1 008 €
MAM	269 €

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 13 juin 2022
A Haselbourg, le 09 juin 2022
Le Maire,
Didier CABAILLOT